



Département du Nord
Arrondissement de Valenciennes

COMMUNE DE DENAIN

Décision de non opposition à une Déclaration préalable -
Constructions et travaux non soumis à permis de construire
Délivrée par le Maire au nom de la commune

Description de la demande	Caractéristiques du dossier
Dossier déposé le 28/02/2025	N° DP 059172 25 C0031
Avis de dépôt affiché le 03/03/2025	Référence cadastrale : AP827
Par SCI DUPUIS représentée par Monsieur DUPUIS Alexandre	
Demeurant 5 Rue Derrière les Haies 59124 ESCAUDAIN	
Pour Remplacement de fenêtres en bois par du PVC blanc	
Sur un terrain sis 599 RUE DE LA PYRAMIDE, 59220 DENAIN	* Éléments déclaratifs fournis au dossier

Le maire de **DENAIN**,

Vu la déclaration préalable susvisée,

Vu le Code de l'Urbanisme,

Vu le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal approuvé le 18/01/2021, modifié le 18/10/2021 et le 16/12/2024,

DECIDE

Article 1 : Il n'est pas fait opposition à la demande susvisée.

OBSERVATIONS : Le présent avis n'entraîne dérogation ni aux prescriptions du règlement sanitaire départemental, ni à celles des règlements municipaux et de voirie en vigueur.

Le titulaire de l'autorisation d'urbanisme est tenu de respecter toute législation ou réglementation annexe spécifique à la construction ou l'aménagement projeté.

Fait à DENAIN

Le **14 MARS 2025**

Le Maire,

Anne-Lise DUFRENOY

Par délégation du Maire

Jean-Pierre MULOT
Adjoint au Maire

